



COMMUNE DE NONANT-LE-PIN

(61240)

SECRETARIAT OUVERT :
Le Matin de 9 heures à 12 heures
Fermé le samedi et jours fériés.
Tél. : 02.33.39.95.11.
Fax : 02.33.39.16.07

Le Maire de la Commune de NONANT-LE-PIN,
à
Madame, Monsieur

A NONANT-LE-PIN, le 22 Février 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 28 Février 2023, à 20 heures 00 précises, dans la salle de la Mairie.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du dernier compte-rendu.
2. Location d'un garage
3. Avenant Antargaz
4. Fonds de concours CdC VAM
5. Tarif de la vaisselle
6. Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Patrick AMESLANT

Madame, Monsieur déclare ne pouvoir assister à la réunion en session ordinaire du Conseil Municipal du 28 Février 2023 et donne pouvoir à M _____ pour celle-ci.

Le

Signature